Dossier "Cryptologie : l'art des codes secrets" par Philippe GUILLOT

5. La révolution des clés publiques

Notre besoin de communiquer de façon sécurisée se réalise aujourd'hui par ordinateur avec des personnes que nous n'avons jamais rencontré, et que nous ne rencontrerons probablement jamais, qu'il s'agisse d'une commande sur un site de commerce électronique ou de la transmission d'une feuille de soin au centre de sécurité sociale. Dans ce contexte, l'échange préalable d'une clé partagée, opération obligatoire en cryptographie traditionnelle, n'est pas envisageable.

Dans le milieu des années 1970, l'invention de cryptographie à clé publique, poussée par le développement des communications par ordinateur, a résolu le problème. Cela repose sur une paire asymétrique de clés : l'une pour chiffrer, qui peut être publique, et l'autre pour déchiffrer qui doit rester privée. Pour communiquer secrètement avec un destinataire, je consulte dans un annuaire sa clé publique et je l'utilise pour chiffrer le message qui lui est destiné. Lorsqu'il recevra ce cryptogramme, il utilisera, pour reconstituer le clair, sa propre clé de déchiffrement qu'il garde secrète.

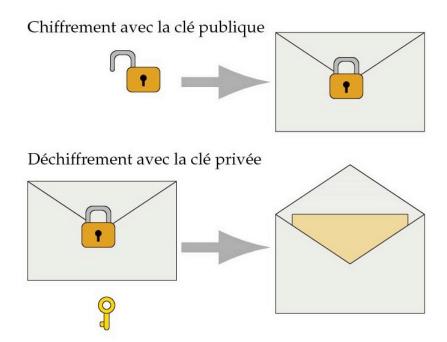


Fig. 3.4 Illustration du chiffrement à clé publique : la clé publique est un cadenas ouvert que tout expéditeur peut fermer pour protéger un message à l'attention du destinataire. La clé privée, que seul le destinataire détient, est celle qui peut ouvrir le cadenas.

Le plus utilisé de ces mécanismes est le RSA, du nom de ses trois inventeurs Ronald Rivest, Adi Shamir et Leonard Adleman qui l'ont publié en 1978.

La clé publique est constituée d'un module *n* public, égal au produit de deux facteurs premiers inconnus, et d'un exposant public *e*, souvent égal à 3.

Ainsi, pour chiffrer un message m, codé comme un nombre compris entre 0 et n-1, on l'élève à la puissance e modulo n. Si e vaut 3, cela revient à l'élever au cube modulo n. L'opération réciproque, à savoir l'extraction de la racine cubique modulo n est réputée être un problème difficile en l'absence de la connaissance de la factorisation de n.

La clé privée est constituée des facteurs p et q de n. Grâce à la connaissance de ces facteurs, il est possible de déterminer un exposant privé d qui permettra de retrouver le message correspondant à un cryptogramme donné. L'exposant privé d est égal à l'inverse de l'exposant public e modulo le plus petit multiple commun à p-1 et q-1. La connaissance des facteurs p et q du module est requise pour ce calcul.

Le message est reconstitué en élevant le cryptogramme à la puissance exposant privé modulo n.

La fonction de chiffrement RSA est ce qu'on appelle une fonction à sens unique avec trappe. Chacun peut chiffrer un message avec les paramètres publics. Mais pour inverser le processus, c'est-à-dire pour retrouver le message à partir du cryptogramme, il faut disposer d'une information additionnelle : la trappe ou clé privée, maintenue secrète.

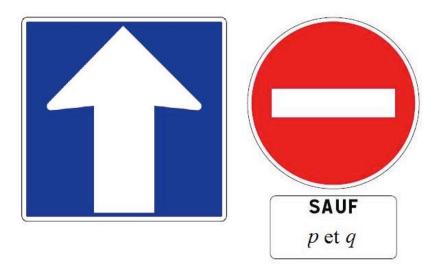


Illustration 1: Une fonction à sens unique avec trappe est calculable dans un sens par tous, mais requiert une information supplémentaire effectuer le calcul inverse

La sécurité de ce mécanisme repose de manière cruciale sur la difficulté de retrouver les facteurs p et q du produit $n = p \times q$. Cela a relancé la recherche pour résoudre ce problème, comme le montre ce tableau qui indique l'année où ont pu être factorisés les entiers de grande taille :

| Année de factorisation | 1994 | 1999 | 2005 | 2010 |
|-----------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de chiffres décimaux | 129 | 155 | 200 | 232 |